



1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	APP-2019-083
DIRECTION :	APPROVISIONNEMENT		
SERVICE :	N/A		
DATE :	3 juillet 2019		
OBJET :	Attribution de contrat pour le réaménagement de l'avenue Taniata incluant, notamment, l'ajout d'un feu de circulation et financement additionnel (Appel d'offres 2019-50-50)		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)	
<p>En fonction de la délégation de pouvoir, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal de Lévis le 21 mai 2019 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 15 mai 2019, date de l'appel d'offres. Neuf (9) entreprises se sont procuré les documents sur SÉAO.</p> <p>Mme Danielle Bergeron a fait l'ouverture de deux (2) soumissions le 13 juin 2019, à 14 h, en présence de Mme Josée Pouliot, M. Dominique Demers et quelques représentants de compagnies.</p> <p>Les soumissions se lisaient comme suit (Prix avant TPS et TVQ) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction B.M.L., Division de Sintra inc. : 570 000,00 \$ - Les Excavations Lafontaine inc. : 708 874,92 \$ 	

2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)	
<p>Attendu que la soumission de la compagnie « Construction B.M.L., Division de Sintra inc. » est conforme aux exigences du devis;</p> <p>Attendu que ce contrat est à prix unitaire et forfaitaire;</p> <p>Attendu que l'estimation établie par la Ville au montant de 557 719,36 \$, avant TPS et TVQ, est pour la durée du contrat;</p> <p>Attendu qu'en date du 13 juin 2019, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics;</p> <p>Attendu que cette dépense doit être autorisée par le conseil de la Ville;</p> <p>Attendu qu'un financement additionnel de 80 000,00 \$ est requis.</p>	

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/Inconvénients/Impacts)	

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION	
Travaux août 2019 à octobre 2019.	

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séance du comité exécutif du 8 juillet 2019.

Séance du conseil de la Ville du 8 juillet 2019.

Dans le but que les travaux de voirie puissent être réalisés au mois d'août afin de réduire l'impact sur la circulation.

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/Impacts budgétaires 2019-2020-2021)

Conformément au Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
Travaux	570 000,00 \$	570 000,00 \$		
Sous-total	570 000,00 \$	570 000,00 \$		
Taxes nettes (4,9875 %)	28 428,75 \$	28 428,75 \$		
Total taxes nettes incluses	598 428,75 \$	598 428,75 \$		
Total arrondi	600 000,00 \$	600 000,00 \$		
Part Promoteur estimée	(520 000,00 \$)	(520 000,00 \$)		
Montant à financer par la Ville	80 000,00 \$	80 000,00 \$		
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire : (part promoteur) Revenus : 01-234-30-041 Dépenses : 02-320-99-411 02-320-99-521	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution	
Autre (spécifier)	Promoteur	Extra ctb :	Résolution CV-2019-00-33	
Numéro de projet PTI :	GEN-00103	Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/> Pour le volet des travaux payables par la Ville	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme : N/A				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)

MONTANT DES COÛTS ARRONDI :

600 000,00 \$

INFORMATION PTI :

FINANCEMENT REQUIS AU MONTANT DE 80 000,00 \$

PTI 2019-2020-2021 - Adopté le 17 décembre 2018

No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Prévision des financements en milliers de \$			
		2019	2020	2021	Financement par emprunt 2019	Financement Ville Autre 2019	Subvention 2019	Autres sources 2019
GEN-00103	Feux de circulation Taniata - Medway	0	0	0	0	0	0	0

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée

Montant à financer

Source de financement proposée

80 000,00 \$, taxes nettes incluses

RV-2017-16-58, Travaux permanents - Ensemble

Commentaires :

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif.

Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.

Une compensation est requise avant d'obtenir l'autorisation de financer ce projet.

(1) Une avance de fonds a déjà été versée par le promoteur.

Les coûts estimés des travaux étant présentement inférieurs à la somme reçue, il est probable que la Ville doive remettre la partie avancée en trop, tel que prévu à la fiche de prise de décision GEN-2018-094 autorisée par la résolution CV-2019-00-33.

7-PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Benoit Genesse, conseiller en gestion de projets infrastructures	Requérant	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	18/06/19
René Vachon, conseiller en finances	Validation volet financement	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	21/06/19

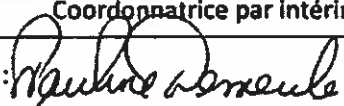
Explication :

8-RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser le financement additionnel de la dépense relative aux travaux, dans le cadre du projet « Réaménagement de l'avenue Taniata incluant, notamment, l'ajout d'un feu de circulation » au montant maximal de 80 000,00 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

Il est également recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat et de décréter les travaux, dans le cadre du projet « Réaménagement de l'avenue Taniata incluant, notamment, l'ajout d'un feu de circulation » à la compagnie Construction B.M.L., Division de Sintra inc., 678, avenue de Taniata, Lévis, Québec, G6Z 2C2, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 570 000,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 13 juin 2019, à l'addenda 3 en date du 10 juin 2019, à l'addenda 2 en date du 5 juin 2019, à l'addenda 1 en date du 31 mai 2019 et au devis en date du 15 mai 2019.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES**10-APPROBATIONS/SIGNATURES**

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Andréane Dubois	Secrétaire de gestion	03/07/19
Signature :	Signé : Andréane Dubois	
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Pierre Lefèvre	Directeur au génie	13/05/19
Signature :	Signé : Pierre Lefèvre	
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :	Signé :	
Nom de la coordonnatrice	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Pauline Demeule	Coordonnatrice par intérim	03/07/2019
Signature :	Signé : 	

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	03/07/2019